

REPUBLIQUE FRANCAISE

PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE

Numéro SIRET : 24871936100086

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ST LEONARD DE NOBLAT

M 14

BUDGET PRIMITIF

voqué par nature

ANNEE 2020

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

8700161	PETITE ENFANCE	BUDGET
----------------	-----------------------	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	541 840,00	541 840,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		541 840,00	541 840,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 184,93	5 040,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		8 144,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 184,93	13 184,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		555 024,93	555 024,93
----------------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	57 170,00			48 250,00	48 250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	453 000,00			447 500,00	447 500,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	52 500,00			42 250,00	42 250,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	562 670,00			538 000,00	538 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	500,00			250,00	250,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	2 541,81				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	565 711,81			538 250,00	538 250,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	4 850,00			3 590,00	3 590,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 850,00			3 590,00	3 590,00
	TOTAL	570 561,81			541 840,00	541 840,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	541 840,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	207 000,00			211 035,00	211 035,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	117 000,00			120 390,00	120 390,00
75	Autres produits de gestion courante	230 020,00			191 915,00	191 915,00
	Total des recettes de gestion courante	554 020,00			523 340,00	523 340,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	14 000,00			18 500,00	18 500,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	568 020,00			541 840,00	541 840,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	568 020,00			541 840,00	541 840,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	541 840,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	3 590,00
--	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	10 361,87			13 184,93	13 184,93
	Total des dépenses d'équipement	10 361,87			13 184,93	13 184,93
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 361,87			13 184,93	13 184,93
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	10 361,87			13 184,93	13 184,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 184,93
---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 100,00			1 450,00	1 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 100,00			1 450,00	1 450,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	550,03				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	132,26				
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	682,29				
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 782,29			1 450,00	1 450,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 850,00			3 590,00	3 590,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 850,00			3 590,00	3 590,00
	TOTAL	6 632,29			5 040,00	5 040,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 144,93
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 184,93
---	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 590,00
---	----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 250,00		48 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	447 500,00		447 500,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	42 250,00		42 250,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	250,00		250,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		3 590,00	3 590,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	538 250,00	3 590,00	541 840,00
			+	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			=
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			541 840,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement	13 184,93		13 184,93
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	13 184,93		13 184,93
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			=
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 184,93

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	211 035,00		211 035,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en regie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	120 390,00		120 390,00
75	Autres produits de gestion courante	191 915,00		191 915,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	18 500,00		18 500,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	541 840,00		541 840,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	541 840,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	1 450,00		1 450,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 590,00	3 590,00
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	1 450,00	3 590,00	5 040,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	8 144,93
--	-----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 184,93
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	57 170,00		48 250,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	32 770,00		30 900,00
6061	Fournitures non stockables	6 920,00		7 950,00
60611	Eau et assainissement	320,00		400,00
60612	Énergie-Électricité	6 600,00		7 550,00
6062	Fournitures non stockées	10 000,00		8 300,00
60623	Alimentation	10 000,00		8 300,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	9 450,00		9 950,00
60631	Fournitures d'entretien	2 650,00		1 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 300,00		5 850,00
60636	Vêtements de travail	500,00		2 300,00
6064	Fournitures administratives	1 750,00		1 400,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	350,00		400,00
6068	Autres matières et fournitures	4 300,00		2 900,00
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	12 850,00		8 600,00
615	Entretien et réparations	2 800,00		3 300,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers			400,00
61558	Autres biens mobiliers			400,00
6156	Maintenance	2 800,00		2 900,00
616	Primes d'assurance	500,00		400,00
6161	Multirisques	500,00		400,00
618	Divers	2 100,00		750,00
6182	Documentation générale et technique	400,00		200,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 700,00		550,00
623	Publicité, publications, relations publiques	1 500,00		700,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 200,00		500,00
6237	Publications	300,00		200,00
625	Déplacements, missions et réceptions	2 100,00		2 100,00
6251	Voyages et déplacements	850,00		850,00
6256	Missions	1 250,00		1 250,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 250,00		1 450,00
6262	Frais de télécommunications	1 250,00		1 450,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00		50,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	1 250,00		
6351	Impôts directs	1 250,00		
63512	Taxes foncières	1 250,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	453 000,00		447 500,00
621	Personnel extérieur au service	453 000,00		447 500,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	453 000,00		447 500,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	52 500,00		42 250,00
6541	Créances admises en non valeur	500,00		250,00
658	Charges diverses de la gestion courante	52 000,00		42 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	52 000,00		42 000,00
65888	Autres	52 000,00		42 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	562 670,00		538 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00		250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00		250,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	2 541,81		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	565 711,81		538 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	4 850,00		3 590,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	4 850,00		3 590,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 850,00		3 590,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 850,00		3 590,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	570 561,81		541 840,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			541 840,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DF-042 = RI 040 ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 000,00		211 035,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	9 000,00		6 700,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	9 000,00		6 700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 000,00		6 700,00
706	Prestations de services	198 000,00		203 485,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	198 000,00		203 485,00
708	Autres produits			850,00
7087	Remboursements de frais			850,00
70878	par d'autres redevables			850,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	117 000,00		120 390,00
747	Participations	117 000,00		120 390,00
7471	État	108 000,00		111 390,00
74718	Autres	108 000,00		111 390,00
7473	Départements	9 000,00		9 000,00
75	Autres produits de gestion courante	230 020,00		191 915,00
755	Excédent ou déficit des budgets annexes à caractère administratif	230 020,00		191 915,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	230 020,00		191 915,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	554 020,00		523 340,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	14 000,00		18 500,00
778	Autres produits exceptionnels	14 000,00		18 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	14 000,00		18 500,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	568 020,00		541 840,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	568 020,00		541 840,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			541 840,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)	10 361,87		13 184,93
014	Bureautique Informatique Mobilier	9 161,87		13 184,93
033	Matériel Petite Enfance	1 200,00		
	Total des dépenses d'équipement	10 361,87		13 184,93
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières			
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 361,87		13 184,93

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 361,87		13 184,93
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 184,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
 (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 100,00		1 450,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	1 100,00		1 450,00
1321	État et établissements nationaux	1 100,00		1 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	1 100,00		1 450,00
10	Dotations, fonds et réserves	682,29		
102	Dotations et fonds d'investissement	550,03		
1022	Fonds d'investissement	550,03		
10222	F.C.T.V.A.	550,03		
106	Réserves	132,26		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	132,26		
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières	682,29		
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 782,29		1 450,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	4 850,00		3 590,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	200,00		445,00
28184	Mobilier	1 500,00		2 040,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 150,00		1 105,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 850,00		3 590,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 850,00		3 590,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	6 632,29		5 040,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			8 144,93
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 184,93

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 014
LIBELLE : Bureautique Informatique Mobilier
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2020	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	3 214,31			13 184,93	
20	Immobilisations incorporelles				3 184,93	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				3 184,93	
2051	Concessions et droits similaires				3 184,93	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 214,31			10 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	3 214,31			10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 582,71			2 354,00	
2184	Mobilier	522,10			3 046,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 109,50			4 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	13 184,93
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses Réelles						
- Equipements Municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières						
<i>Dépenses d'Ordre</i>						
Total Dépenses de l'exercice						
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses d'Investissement						

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice						
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Recettes d'Investissement						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total Dépenses de l'Exercice						55 250,00
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses de						55 250,00

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice						55 250,00
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Recettes de Fonctionnement						55 250,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses Réelles		13 184,93				13 184,93
- Equipements Municipaux (2)		13 184,93				13 184,93
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières						
Dépenses d'Ordre						
Total Dépenses de l'exercice		13 184,93				13 184,93
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses d'Investissement		13 184,93				13 184,93

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice		5 040,00				5 040,00
RAR N-1 et Reports		8 144,93				8 144,93
Total Cumulé Recettes d'Investissement		13 184,93				13 184,93

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total Dépenses de l'Exercice		486 590,00				541 840,00
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses de		486 590,00				541 840,00

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice		486 590,00				541 840,00
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Recettes de Fonctionnement		486 590,00				541 840,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et les établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
--------------------------	---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Total dépenses d'investissement							
Dépenses réelles							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations d'équipements							
014	Bureautique Informatique Mobilier						
14	Opération 14						
031	Mobilier						
31	Opération 31						
033	Matériel Petite Enfance						
33	Opération 33						
40	Opération 40						
45...	Opérations pour compte de tiers						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPERATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
Dépenses d'ordre							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						

RECETTES

Total des recettes d'investissement							
Recettes réelles							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPERATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	Opérations pour compte de tiers						
Recettes d'ordre							
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre						
041	Opérations patrimoniales						

**FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Total dépenses de fonctionnement							55 250,00
Dépenses réelles							55 250,00
011	Charges à caractère général						4 250,00
012	Charges de personnel						9 000,00
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante						42 000,00
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations aux amortissem. et						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement			13 184,93				13 184,93
Dépenses réelles			13 184,93				13 184,93
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations d'équipements			13 184,93				13 184,93
014	Bureautique Informatique Mobilier		13 184,93				13 184,93
14	Opération 14						
031	Mobilier						
31	Opération 31						
033	Matériel Petite Enfance						
33	Opération 33						
40	Opération 40						
45...	Opérations pour compte de tiers						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
Dépenses d'ordre							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						

RECETTES

Total des recettes d'investissement			5 040,00				5 040,00
Recettes réelles			1 450,00				1 450,00
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement		1 450,00				1 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	Opérations pour compte de tiers						
Recettes d'ordre			3 590,00				3 590,00
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre		3 590,00				3 590,00
041	Opérations patrimoniales						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement			486 590,00				541 840,00
Dépenses réelles			483 000,00				538 250,00
011	Charges à caractère général		44 000,00				48 250,00
012	Charges de personnel		438 500,00				447 500,00
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante		250,00				42 250,00
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles		250,00				250,00
68	Dotations aux amortissem. et						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
Dépenses d'ordre							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

RECETTES

Total recettes de fonctionnement							55 250,00
Recettes réelles							55 250,00
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &						6 700,00
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de						18 000,00
75	Autres produits de gestion courante						30 550,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur amortissem. et						
Recettes d'ordre							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre			3 590,00				3 590,00
042	Ordre de transfert entre sections		3 590,00				3 590,00
043	Ordre à l'intérieur de la section						

RECETTES

Total recettes de fonctionnement			486 590,00				541 840,00
Recettes réelles			486 590,00				541 840,00
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &		204 335,00				211 035,00
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de		102 390,00				120 390,00
75	Autres produits de gestion courante		161 365,00				191 915,00
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels		18 500,00				18 500,00
78	Reprises sur amortissem. et						
Recettes d'ordre							
042	Ordre de transfert entre sections		3 590,00				3 590,00
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.01

FONCTION : 01 - Opérations non ventilables

Chap. / Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			
--------------------	---------	------------------------------	--	--------------------------------	--	--	--

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)	55 250,00			55 250,00		
	Dépenses de l'exercice	55 250,00			55 250,00		
60		3 100,00			3 100,00		
61		900,00			900,00		
62		9 250,00			9 250,00		
65		42 000,00			42 000,00		
	Restes à réaliser - reports	55 250,00			55 250,00		
	RECETTES (3)	55 250,00			55 250,00		
	Recettes de l'exercice	55 250,00			55 250,00		
70		6 700,00			6 700,00		
74		18 000,00			18 000,00		
75		30 550,00			30 550,00		
	Restes à réaliser - reports	55 250,00			55 250,00		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 6 - Famille

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	
--------------------	---------	---------------------------	---	---	-----------------------------	-------------------------------	--

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)				103 550,00	383 040,00	486 590,00
	Dépenses de l'exercice				103 550,00	383 040,00	486 590,00
60					4 250,00	23 550,00	27 800,00
61					5 150,00	7 000,00	12 150,00
62					93 600,00	348 950,00	442 550,00
65						250,00	250,00
67						250,00	250,00
68					550,00	3 040,00	3 590,00
	Restes à réaliser - reports				103 550,00	383 040,00	486 590,00
	RECETTES (3)				103 550,00	383 040,00	486 590,00
	Recettes de l'exercice				103 550,00	383 040,00	486 590,00
70					36 750,00	167 585,00	204 335,00
74					29 668,00	72 722,00	102 390,00
75					37 132,00	124 233,00	161 365,00
77						18 500,00	18 500,00
	Restes à réaliser - reports				103 550,00	383 040,00	486 590,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 7 - Logement

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manuf., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur
--------------------	---------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	------------------------------	--	---------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
--------------------	---------	---------------------------	-------------------------------------	---------------	-----------------	--	------------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services				

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 6 - Famille

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	
--------------------	---------	---------------------------	---	---	-----------------------------	-------------------------------	--

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)				6 230,93	6 954,00	13 184,93
	Dépenses de l'exercice				6 230,93	6 954,00	13 184,93
20					2 184,93	1 000,00	3 184,93
21					4 046,00	5 954,00	10 000,00
	Restes à réaliser - reports				6 230,93	6 954,00	13 184,93
	RECETTES (3)				6 230,93	6 954,00	13 184,93
	Recettes de l'exercice				6 230,93	6 954,00	13 184,93
001					5 430,93	2 714,00	8 144,93
13					250,00	1 200,00	1 450,00
28					550,00	3 040,00	3 590,00
	Restes à réaliser - reports				6 230,93	6 954,00	13 184,93

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 7 - Logement

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manuf., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu- ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
 (2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Taux initial du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2020	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général											

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
	0		
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	
	Autres immobilisations corporelles (2188)	5	06/12/2018
	Matériel de bureau et informatique (2183)	5	06/12/2018
	Mobilier (2184)	5	06/12/2018

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B		I
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b		III 3 590,00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	F.C.T.V.A.		
10223	T.L.E.		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 590,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 590,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>		445,00
28184	<i>Mobilier</i>		2 040,00
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>		1 105,00
29	<i>Prov. dépréciation immobilisations</i>		
39	<i>Prov. dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Prov. dépréciation comptes de tiers</i>		
59	<i>Prov. dépréciation comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 590,00		8 144,93		11 734,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	11 734,93
Solde (V = IV - II) (6)	11 734,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions (3)	
014	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
74	Dotations et participations reçues	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (3)	
013	Atténuations de produits	
	Total des recettes réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	-----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<p style="text-align: center;">ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</p>	
<p style="text-align: center;">ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</p>	B1.3
<p style="text-align: center;">ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</p>	B1.4
<p style="text-align: center;">ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</p>	B1.5
<p style="text-align: center;">ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</p>	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
<p style="text-align: center;">ENGAGEMENTS HORS BILAN</p> <p>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</p> <p>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</p> <p>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</p>	<p>B2.1</p> <p>B2.2</p> <p>B3</p>

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
----------	--	------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

	<p>Nombre de membres en exercice 33</p> <p>Nombre de membres présents 25</p> <p>Nombre de suffrages exprimés 31</p>
	<p>VOTES : Pour 30</p> <p style="padding-left: 100px;">Contre 0</p> <p style="padding-left: 100px;">Abstentions 1</p>
	<p>Date de convocation : 17/06/2020</p>
<p>Présenté par Le Président, A Saint Paul le 27/06/2020 Le Président,</p>	
<p>Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire. A Saint Paul, le 27/06/2020</p>	
	<p>Les membres du Conseil Communautaire</p>
<p>Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/06/2020 et de la publication le 06/07/2020</p>	
	<p>A Saint Paul, le 27/06/2020</p>

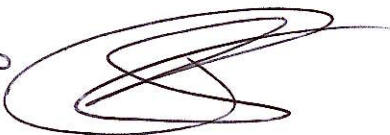
IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents 25
 Nombre de suffrages exprimés 31

VOTES: Pour 30
 Contre 00
 Abstentions 01

Date de convocation : 17/06/2020

Présenté par, Alain DARBON
 A le Saint Paul, le 27/06/2020



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session.
 A, le Saint Paul, le 27/06/2020

Les membres

Jean SURROUD



Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le